

BADMINTON

16^{ÈME} GRESIFOLIE'S BAD



**LOTS POUR
LES 3 PREMIERS
DE CHAQUE TABLEAU**

VILLARD-BONNOT

21 / 22

AVRIL 2018

DOUBLE F/H & MIXTE

SÉRIE N3 A NC

SALLE FRISON-ROCHE



S.A.R.L.
GRESIMETAL
SERRURERIE - METALLERIE

youbadit



Pour plus de renseignement :

contact@gresivolant.com



www.gresivolant.com



Récupérer la plaquette du tournoi en flashant ce QR Code

ORGANISATION

Les catégories représentées sont :

- **Double dames et double hommes.** Tous les matchs de déroulerons sur la journée du Samedi
- **Double mixtes.** Tous les matchs de dérouleronts sur le journée du Dimanche.

Les séries sont réparties en 5 tableaux :

- N3 (N3/R4)
- R5 (R5/R6)
- D7 (D7/D8)
- D9 (D9/P10)
- P11 (P11/P12/NC)

Tous les tableaux sont en poules avec **2 sortants** dans la mesure du possible.

Le volant officiel est le volant plume Forza S5000.

Le droit d'inscription s'élève à 16 € pour 1 tableau et à 19 € pour 2 tableaux.

Le nombre de joueurs est limité pour que le tournoi se déroule dans de bonnes conditions.

Récompenses : Paniers garnis pour les vainqueurs et finalistes et 3^{ème} places.

Notre juge-arbitre est Vincent Jean-François ARRIGONI.

Une buvette est présente avec vente de sandwiches, croque-monsieur, crêpes, friandises, boissons chaudes et froides. Et bien sûr notre traditionnel barbecue !

La date limite d'inscription est fixée au 7 Avril 2018, cachet de la poste faisant foi.

La constitution des poules aura lieu le 12 Avril 2018. Une convocation horaire des joueurs sera communiquée par mail aux clubs quelques jours avant le tournoi.

Pour tout renseignement supplémentaire : **Christelle - Tél : 06 12 50 03 13**

REGLEMENT

1. Le tournoi se déroulera selon les règles de la F.F.Bad
2. Le Juge-Arbitre sera Vincent Jean-François ARRIGONI.
3. Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement.
4. Le tournoi est ouvert aux joueurs à partir de la catégorie minime dans les séries N3, R, D, P et NC licenciés dans un club de la FFBad.
5. Les joueurs peuvent s'inscrire dans 1 ou 2 des tableaux suivants : DD, DH, DX, et dans des séries différentes.
6. Les tableaux se dérouleront en poule. Afin de ne pas dépasser les 8 matchs/jour/joueur l'organisation se réserve le droit de limiter le nombre d'inscrits par catégorie (cf art 9)
7. Les organisateurs se réservent le droit de regrouper ou de séparer des séries dans un même tableau, ou d'annuler un tableau, si le nombre d'inscrits est insuffisant.
8. Les droits d'engagement s'élèvent à 19 € pour 2 tableaux et 16 € pour un tableau à régler par chèque au moment de l'inscription. L'inscription ne sera validée qu'à réception du chèque accompagné de la feuille d'inscription. Une seule fiche d'inscription par club.
9. En cas de surnombre, les règles suivantes seront appliquées :
 - a. Priorité aux inscriptions accompagnées de leur règlement
 - b. Date des inscriptions (cachet de la poste faisant foi).
10. La date limite des inscriptions est fixée au 7 Avril 2018 (cachet de la poste faisant foi). Confection des tableaux le 12 Avril 2018, les têtes de séries sont déterminées par le cph à cette date.
11. Les volants sont à la charge des joueurs (partage). En cas de litige, les volants officiels seront ceux en vente dans la salle : Forza S5000.
12. Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage.
13. A l'appel de son nom, tout joueur ne se présentant pas sur le terrain dans un délai de 5 minutes pourra être disqualifié par le Juge-Arbitre.
14. Le temps d'échauffement autorisé sur le terrain est de 3 minutes.
15. Tout volant touchant une infrastructure du gymnase sera compté let au service, faute en jeu.

16. Le temps minimum de repos entre deux matchs consécutifs est de 20 minutes. Il pourra être réduit avec l'accord de l'intéressé ou allongé sur décision du juge arbitre.
17. Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'horaire annoncé. L'ordre des matchs affiché dans la salle est indicatif, il peut être modifié en accord avec le juge arbitre pour le bien de la compétition.
18. En cas de forfait d'un des joueurs d'une paire, l'organisateur lui proposera un remplaçant parmi la liste des joueurs en liste d'attente. En cas de refus par le joueur restant ou dans le cas du forfait simultané des 2 joueurs d'une paire c'est la doublette suivante sur la liste d'attente qui sera choisie.
19. Tout joueur désirant s'absenter pendant le tournoi est tenu de informer le Juge-Arbitre mais le fait sous sa seule responsabilité en lien avec les arts 13 et 17.
20. L'accès aux terrains est réservé aux joueurs appelés à y jouer, au Juge-Arbitre, aux Arbitres et aux membres du Comité d'Organisation.
21. Tout forfait intervenant après le tirage au sort devra être justifié par écrit (ligue Auvergne Rhône-Alpes de badminton 37, route du Vercors 38500 St Cassien) ou par mail (sophie.bluy@badminton-aura.org) au plus tard dans les 5 jours suivants la compétition.

Juge-Arbitre : Vincent Jean-François ARRIGONI